



N° 11

Séance du 14/04/2018

Objet : Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'exercice 2018.

Après une première convocation le 10 avril 2018 sans atteindre le quorum, l'Assemblée Délibérante s'est réunie à nouveau le 14 avril 2018 à 18h00, au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans ses locaux de Mroalé (la salle du conseil de la mairie de Tsingoni étant en panne d'électricité), sous la présidence de M. ANTOYISSA Zainoudine.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 18

Nombre de suffrages : 18

Etaient présents :

M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ANTOYISSA Zainoudine, M. ATTOUMANI Harouna, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAROUNA Zaidani, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, Mme MADI ASSANI Binti, Mme SAINDOU Dhoirifa, Mme MAHADI Salima, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MIKIDADI Madihali, M. MADI Saïd, et M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, et M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

Etaient absents :

M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, Mme AHMED Fatima, Mme ALI Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme BAMANA Anhya, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme DOUKAINI Kamaria, M. IBRAHIMA SAID Maarifa, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MASSIALA Sadanati, Mme CHANFI Dahabia, Mme MVOULANA Chakila Laila, et M. SAID Mohamed Barrabe.

Date de convocation :
10/04/2018

Date d'affichage :
10/04/2018

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

16/04 /2018

Et affichage du :

16/04/2018

Procurations : Néant.

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd



Le Conseil communautaire,

Vu le compte-rendu de la commission mixte des 16 et 21 février 2018 ;
Vu le rapport en date du 21 mars 2018 du débat d'orientation budgétaire 2018 ;
Vu la circulaire budgétaire de M. le Préfet de Mayotte en date du 06 mars 2018 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'état 1259 au titre de 2018 ;

DELIBERE à l'unanimité des membres présents et FIXE les taux et les produits de la fiscalité directe locale au titre de l'année 2018 comme suit :

	Bases		Taux 2018	Produit 2018
	2017	2018 (- 60%VL)		
TFPB	16 057 900	7 970 000	4.06	323 582
TFPNB	2 646 463	2 476 000	4.39	108 696
CFE	710 719	853 500	20	170 698
TH	11 715 042	5 309 000	4.29	227 756
TOTAL				830 732

VOTE : adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Fait à TSINGONI, le 14/04/2018.

Le Président,

M. ZAnoudine ANTOYISSA

